

Un cas de détresse

Une chose inouïe, invraisemblable, impossible même, si l'on tient compte des circonstances, vient de se présenter dans notre bonne ville de Montréal. L'effet immédiat de cet événement a été la chute d'une dame sur le trottoir ; à la vue du phénomène, elle a été syncopée, et ce n'est qu'à force de soins qu'on a pu réussir à la faire revenir à la juste conception des choses.

Le public, tout naturellement, désirera survir quelle est la cause de cette perturbation dans l'ordre de choses établi depuis un si grand nombre d'années. Il est facile à expliquer, et je m'empresse de tirer mes concitoyens de l'incertitude palpitante qu'ils éprouvent depuis que j'ai parlé de cet incident imprévu et même miraculeux.

Je savais bien que le Président de la Commission de Police était absent à Paris, je savais aussi que ses recommandations, je dis ceci modestement, étaient suivies à la lettre, mais j'ignorais que ses ordres avaient été outrepassés en son absence.

Douc, pour ne pas tenir mes lecteurs dans une douloureuse situation, je leur dirai qu'on a découvert, au coin des rues Sanguinet et Ste Catherine, un policeman égaré. C'était le premier depuis plusieurs années. Un attrouement considérable eut tôt fait d'entourer le pauvre bougre, et on lui demanda par quel hasard il se trouvait à cet endroit inconnu des policiers. Il répondit qu'il n'était pas responsable de sa présence et qu'il ne demandait qu'à se faire rapatrier au poste No 4 où Job Trempe trône. La foule était d'opinion de faire venir la patrouille, mais on a décidé plus tard qu'il était mieux de se servir de l'ambulance, parce que ce policeman devait être un détraqué pour venir ainsi s'exposer dans un endroit absolument inconnu de la police.

Mais tout cela n'empêche pas une bande de jeunes voyous d'opérer dans ce coin de terre et de terroriser le voisinage. Il y a quelques jours, une fillette de quatre ans a été brûlée vive. Un gamin du nom de Rochon avait jeté un bout de

papier enflammé sur ses vêtements. La pauvre enfant a gravi les marches de deux escaliers et s'est rendue à la chambre où sa mère était au lit depuis deux jours, à la suite d'un accouchement. Cet incident se produisait à 3 heures de l'après-midi, et l'enfant est morte à 9 heures du soir.

Le jury du coroner, avec l'intelligence et le tact qui distinguent tous les jurys du monde entier, a rendu un verdict de mort accidentelle.

Et le voyou Rochon est encore au large et menace de recommencer ses exploits sur d'autres victimes.

Et Job Trempe, l'un des constables du district ne se montre pas, si ce n'est le dimanche matin pour moucharder.

PATER-FAMILIAS.

Indiscrétions Biographiques

Le premier qui fut roi, a-t-on dit, était un soldat heureux.

Cet énoncé nous est remis en mémoire par l'accession de M. Parent au poste de premier ministre de la province de Québec.

Nous félicitons toujours et de tout cœur tous les *self-made men*, ceux qui ne doivent leur avancement qu'à eux-mêmes, à leur propre industrie.

M. Parent est un de ces hommes.

Cependant, il nous permettra de constater que sa carrière a été singulièrement favorisée par des circonstances épatales.

On disait autrefois que si M. Nantel n'était pas né à Terrehonne, il n'aurait pas été ministre des travaux publics à Québec. Nous n'en croyons rien, car pour nous M. Nantel est de ceux qui pouvaient prétendre aux postes les plus enviables et les plus enviables.

Or, M. Parent a eu pour Mascotte, non une personne, mais une municipalité : Saint-Sauveur de Québec.

Il y fut échevin, puis maire.

Quand Saint-Sauveur devint un quartier de Québec, il entra de plein pied dans le conseil municipal de la vieille capitale.

Un jour, comme il y avait bisbille à propos